

## Installer des ganivelles et des fagots

# Des ganivelles pour protéger la dune

5/3/2022

### Pirou

La communauté de communes a installé des ganivelles et des fagots sur la dune de Pirou, au nord de l'enrochement, sur 300 m.

Le plan d'actions 2021-2023 pour la gestion de la bande côtière, validé le 28 octobre 2021 par les élus communautaires de Côte-Ouest Centre-Manche, se poursuit. Un chantier de mise en place des ganivelles et de fagots au nord du perré, à Pirou, a été lancé mardi 22 février pour quatre jours.

### Pas de sapins comme à Gouville

La pose de ganivelles vient en complément des fascines de bois qui restaurent le pied de dune. *"Elles permettront de restaurer le haut de la dune et ralentiront le sable volage qui se posera en arrière. Ainsi, la dune va s'élargir"*, indique Claire Andrieux, responsable environnement à Côte-Ouest Centre-Manche. Ce nouvel outil à disposition doit permettre aussi aux piétons de ne pas s'aventurer dans la zone.

Le piétinement est jugé néfaste pour le cordon dunaire, car des brèches peuvent être ainsi créées. Il est donc important que les personnes respectent ces milieux ; aussi, des panneaux d'information seront installés. Actuellement, l'approvisionnement en matériaux, notamment les ganivelles en bois de châtaigner, est compliqué. Le chantier de Pirou a pu avoir lieu grâce à l'intercommunalité pour les moyens humains, la commune pour le matériel, le garde littoral du SyMEL pour son appui technique, et des élèves du lycée agricole.

Des fagots sont également posés dans les diverses brèches pour empêcher le passage et capter le sable volage. Ils sont issus des coupes du service voirie du Département localisées sur la commune et de celles des services techniques de l'intercommunalité (espaces naturels : lac des Bruyères et Mont-Castre). Claire Andrieux ajoute ne pas mettre de sapins, comme à Gouville-sur-Mer : *"Ce n'est pas très écologique, et nous avons le projet de développer un réseau local pour la collecte et l'utilisation de fagots issus du bois du bocage local."*



Antony Hannok, garde du littoral, Gérard Lemoine, adjoint aux travaux, David Alina, responsable des services techniques, Claire Andrieux, responsable environnement à Côte-Ouest Centre-Manche, José Camu-Fafa, adjoint aux grands projets, Noëlle Leforestier, maire de Pirou, Henri Lemoigne, président de COCM, et Thierry Renaud, vice-président en charge du littoral.